

Fonds de crédit à rendement élevé adossé à des actifs BlueBay (Canada)



CALENDRIER 2022-2023 DES SOUSCRIPTIONS ET DES RACHATS

Note sur les souscriptions :

Les parts du fonds peuvent être achetées.

- Elles peuvent être achetées le dernier jour ouvrable de **chaque mois**.
- Le règlement a lieu deux jours après l'opération (T+2).
- Aucun préavis n'est requis.
- Les souscriptions peuvent être soumises à tout moment avant la date de l'opération (date d'évaluation) indiquée dans le tableau ci-dessous.

SOUSCRIPTIONS 2022-2023

(aucun préavis n'est requis)

Rachats 2022-2023

(préavis de deux mois requis)

Mois	Date d'évaluation (date limite d'opération)	Date de règlement (T+2)	Date limite d'opération	Date d'évaluation	Date de règlement (T+15)
Oct. 2022	31 octobre	2 novembre	-	-	-
Nov. 2022	30 novembre	2 décembre	-	-	-
Déc. 2022	30 décembre	4 janvier	30 décembre	28 février	21 mars
Janv. 2023	31 janvier	2 février	-	-	-
Févr. 2023	28 février	2 mars	-	-	-
Mars 2023	31 mars	4 avril	31 mars	31 mai	21 juin
Avr. 2023	28 avril	2 mai	-	-	-
Mai 2023	31 mai	2 juin	-	-	-
Juin 2023	30 juin	5 juillet	30 juin	31 août	22 septembre
Juill. 2023	31 juillet	2 août	-	-	-
Août 2023	31 août	5 septembre	-	-	-
Sept. 2023	29 septembre	4 octobre	29 septembre	30 novembre	21 décembre
Oct. 2023	31 octobre	2 novembre	-	-	-
Nov. 2023	30 novembre	4 décembre	-	-	-
Déc. 2023	29 décembre	3 janvier (2024)	29 décembre	29 février (2024)	21 mars (2024)

Codes du fonds

Fonds	Souscriptions et rachats	
	Série F	Série O
Fonds de crédit à rendement élevé adossé à des actifs BlueBay (Canada)	RBF5227	RBF8227

Note sur les rachats :

Les parts du fonds peuvent être rachetées.

- Elles peuvent être rachetées **une fois par trimestre** au dernier jour ouvrable des mois d'août, de novembre, de février et de mai.
- Un préavis de deux mois est requis pour tous les rachats et les opérations effectués à la date d'évaluation de fin de mois, lesquels seront réglés dans les 15 jours ouvrables après la fin du mois.

Date de publication : novembre 2022.

DÉCLARATION : Cette information ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou de participation ou d'adhésion à un service. Aucun titre n'est offert, sauf conformément aux documents de placement et aux documents de souscription correspondants, qui peuvent exclusivement être fournis aux investisseurs qualifiés. Le présent document vise à fournir de l'information générale seulement. Il ne constitue pas et n'est pas censé constituer des conseils professionnels ni une description complète d'un placement dans un fonds géré par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA). S'il y a incompatibilité entre le présent document et les documents de placement correspondants, les dispositions de ces documents de placement auront préséance. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les placements effectués dans les fonds alternatifs sont spéculatifs et comportent un risque important de perte de la totalité ou d'une bonne partie du placement. Les fonds alternatifs peuvent : i) recourir au financement par emprunt ou à d'autres pratiques de placement spéculatives qui pourraient augmenter le risque de perte sur placements ; ii) être non liquides dans une très grande mesure ; iii) ne pas être tenus de fournir de l'information périodique sur les cours ou l'évaluation aux investisseurs ; iv) ne pas être assujettis aux mêmes exigences réglementaires que les fonds communs de placement offerts par voie de prospectus. Les investisseurs devraient, lorsqu'ils évaluent la pertinence de ce placement, porter une attention particulière à des facteurs personnels, notamment l'horizon temporel, les besoins de liquidité, la taille du portefeuille, le revenu, les connaissances en placement et la tolérance à la volatilité des cours. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels pour toute question d'ordre fiscal, comptable, juridique ou financier avant de prendre une décision de placement concernant les fonds mentionnés dans le présent document, à savoir s'ils leur conviennent ou non.

Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion.

Veuillez lire les documents de placement du fonds avant d'investir. Les données de rendement fournies supposent seulement le réinvestissement des distributions et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ou des frais facultatifs et de l'impôt sur le revenu exigible du porteur de parts, qui auraient diminué le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.